

# RECRUTEMENT

POSTE : DIRECTEUR(RICE) GENERAL(E)

LIEU : SIEGE NATIONAL - PARIS

- ▶ Le poste de Directeur général de l'ANFH sera prochainement vacant.

## Il devra être pourvu en juillet 2020.

Ce poste est ouvert aux **fonctionnaires de catégorie A**.

La position statutaire est celle du détachement.

Le Directeur général, placé sous l'autorité du Président de l'ANFH, agit conformément aux valeurs de l'association, la solidarité, le paritarisme et la proximité ; il veille à leur respect ainsi qu'à celui des dispositions législatives et réglementaires ainsi que des règles et processus définis par les Instances nationales.

Il participe à l'élaboration des objectifs stratégiques et des projets politiques définis par l'assemblée générale et les Instances nationales de l'association et les met en oeuvre.

Il participe à la représentation de l'ANFH auprès des pouvoirs publics et des organismes en relation avec l'ANFH.

Il assure la direction et le management de l'ensemble des salariés de l'Association tant au Siège national que dans les Délégations territoriales et régionales. Il veille à la mise en oeuvre des moyens et des compétences qui leur sont dévolues pour accomplir leurs missions auprès des établissements et de leurs personnels.

Il prend les initiatives utiles à l'accomplissement de ses missions et apporte ses conseils et ses propositions aux Instances nationales et régionales.

Le Directeur général doit posséder les capacités :

- ▶ de comprendre les évolutions et enjeux du secteur d'activité et de la formation pour les utiliser, les dynamiser
- ▶ de communiquer, de développer les relations, les partenaires et les réseaux
- ▶ d'écouter, de négocier, d'arbitrer, de décider

Une note d'information sur les missions de Directeur général, les modalités de recrutement et conditions d'exercice est disponible sur demande

Les candidats doivent obligatoirement constituer  
un dossier-type de candidature accompagné d'un CV  
(à défaut, la candidature ne sera pas recevable)

à demander, auprès de Priscilla BENICHON ☎ 01 44 75 68 55 ou @ [p.benichon@anfh.fr](mailto:p.benichon@anfh.fr)  
et à retourner, par voie électronique, ([president@anfh.fr](mailto:president@anfh.fr) et [p.benichon@anfh.fr](mailto:p.benichon@anfh.fr))

au plus tard le **25 mars 2020**